

LA *petite* FEUILLE DE VIGNE

Les actualités de Ludon-Médoc

JUILLET 2023



Philippe Ducamp
Maire de Ludon-Médoc

Chères Ludonaises, Chers Ludonnais,
J'ai le plaisir de vous présenter la petite feuille de vigne qui vient, en quelques pages, retracer l'actualité de notre village depuis le début de l'année. Vous y trouverez un point sur les principaux dossiers en cours et des brèves qui montrent tout le dynamisme de notre village.

Les difficultés sont certes encore présentes, mais nous avançons avec confiance en nous appuyant sur une gestion prudente et un budget maîtrisé, qui toutefois ne nous permet pas d'aller aussi loin que nous le souhaiterions.

À l'orée de l'été, j'espère que chacune et chacun pourra trouver en cette période, repos et bon temps ici ou ailleurs.

*Je vous souhaite une bonne lecture
et un bel été -*

MARCHÉ LOCAL

TOUS LES MERCREDIS

De 16h à 20h

Place de la liberté



AFTERWORK AU MARCHÉ LOCAL

du 12 juillet au 20 septembre, un mercredi sur deux

LE BUDGET PARTICIPATIF

Pour la troisième année consécutive, la commune lance un appel à projets dans le cadre du BUDGET PARTICIPATIF. Une enveloppe de 10 000€ sera allouée pour la mise en place du projet lauréat.

Vous avez des idées pour améliorer le cadre de vie, renforcer la solidarité, sauvegarder la biodiversité, ... ? Vous avez jusqu'au **13 octobre 2023** pour déposer vos projets dans votre mairie ! La **commission de sélection des projets** s'investit à vos côtés et peut vous aider pour le montage du dossier. N'hésitez pas à les contacter en mairie !



Plus d'infos

VOS PROJETS LAURÉATS DE 2022



Plantons le décor

En collaboration avec le PNR Médoc, ce projet vise à végétaliser les espaces urbanisés et à préserver la biodiversité sur notre commune. Les Ludonnais.es peuvent s'inscrire jusqu'au 31 juillet pour **recevoir gratuitement un arbre à planter** dans leur jardin. Les modalités d'inscription sont disponibles sur le site ludonmedoc.fr.



Campagne de stérilisation des chats errants

Une campagne de stérilisation des chats errants est lancée sur la commune jusqu'à fin 2023, en **partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis**. 20 stérilisations et identifications pourront être réalisées dans le cadre de cette opération, 8 ayant déjà été effectuées.

LA RÉTRO *des événements*



Retrouvez plus de photos et des vidéos sur Facebook et Instagram !

LE MOIS DE LA CULTURE



4
MARS

REVUES CABARET
Spectacle de la troupe Scèn'Émoi



19
MARS

SALON DU LIVRE
sur le thème de la Jeunesse



SCÈNE OUVERTE
Le Tremplin des Talents Ludonnais

CONCERT DE PRINTEMPS
de l'école de musique

2
AVRIL



LA FÊTE DU PRINTEMPS ET DE LA TERRE



**RETRAITE AUX
FLAMBEAUX**

2
JUN



3
JUN

VIN D'HONNEUR
et animations de rue



CROSS DU CMJ

4
JUN

RONDE DES MARAIS
Balade pédagogique



L'INTERVIEW *à la une*

Le service technique de la municipalité entretient les espaces verts de la commune en pratiquant la gestion différenciée. Vincent, responsable des espaces verts, et son équipe vous parlent de ce mode de gestion plus à l'écoute de la Nature.

Qu'est-ce que la gestion différenciée des espaces verts ?

C'est une approche raisonnée, plus respectueuse de l'environnement et qui s'inscrit dans le développement durable. Les espaces verts sont des puits potentiels de biodiversité mais ils ont longtemps été entretenus de manière radicale (désherbage chimique, tonte à ras, ...) causant la raréfaction d'espèces de tout genre.

La gestion différenciée consiste à aménager ces espaces de manière raisonnée, en fonction de leur usage et de leurs caractéristiques selon le principe "entretenir autant que nécessaire de manière écoresponsable". Cette solution permet de respecter le rythme naturel et de favoriser la biodiversité.

Comment est-elle organisée sur la commune ?

Le service technique de la municipalité tente d'implanter ce mode de gestion depuis près de 10 ans, d'une part pour compenser l'arrêt de l'usage des pesticides, d'autre part pour favoriser la biodiversité dans les zones urbaines de la commune. Il ne s'agit pas de ne plus gérer les espaces verts mais de le faire différemment ! Cela passe notamment par des interventions moins fréquentes sur la taille des arbres et arbustes et sur la tonte, et par un désherbage sélectif pour permettre à certaines espèces de (re)prendre leur place.

En plus, à l'échelle de la commune, la gestion différenciée permet de diversifier les paysages et de rendre les travaux d'entretien réalisés par les agents municipaux moins coûteux (économies d'eau et d'énergie) et plus efficaces.

Exemple de tonte différenciée
Lotissement des Lauriers



PÊLE -mêle

LA COMMUNE S'ENGAGE DANS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Ludon-Médoc s'inscrit dans une démarche globale écologique et de réduction de la facture énergétique. Dans le cadre du Plan de Sobriété Énergétique, la commune met en place les mesures suivantes :

- **Réduction de l'éclairage public**
L'extinction de l'éclairage public en coeur de nuit, de 23h30 à 5h30 est en cours d'expérimentation sur la commune.
- **Passage en éclairage LED des bâtiments municipaux**
Ces travaux ont déjà été effectués dans les écoles maternelle et élémentaire, la salle Agora, la mairie et deux cours de tennis. Prochaine étape : le stade annexe !



NOTRE ÉGLISE FAIT PEAU NEUVE

Depuis décembre dernier, l'église Saint-Martin bénéficie d'un ravalement extérieur complet. Ces travaux se poursuivent actuellement sur la façade nord. L'arrière de l'église sera la dernière étape de ce chantier financé avec l'aide du Conseil Départemental.



© Photos Avant : Christian Annerel



EMPLOI JEUNE

Pour la deuxième année consécutive, la commune a offert l'opportunité à des jeunes de travailler durant l'été au sein des services municipaux. 18 jeunes de 16 à 18 ans ont été retenus pour intervenir en binôme notamment sur l'entretien des espaces verts et des bâtiments municipaux. Grâce à ce dispositif, la commune souhaite offrir à ces jeunes une première expérience dans le monde travail qu'ils pourront valoriser dans leur parcours professionnel.

VOTRE MAIRIE RECRUTE !

La mairie recrute des agents recenseurs pour une durée d'un mois à compter du 18 janvier 2024. Détails du poste et modalités de candidature sur le site de la mairie.

L'INSEE RÉALISE UNE ENQUÊTE STATISTIQUE

L'INSEE réalise, entre le 12 juin et le 16 décembre 2023, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement.

Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celles effectuées en 2014, 2017 et 2020. Cette nouvelle interrogation auprès des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités par Mme LABROUQUERE, enquêtrice de l'Insee, qui sera munie d'une carte officielle.



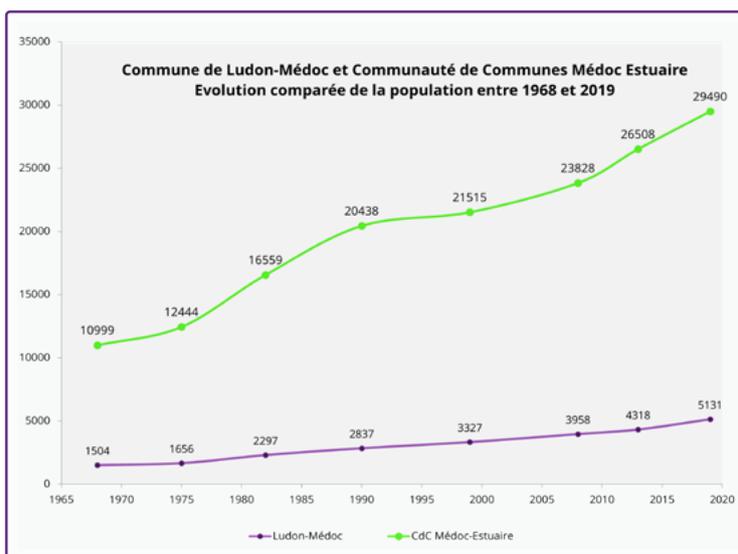
Révision du PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Ludon-Médoc a lancé en mars 2022 la **révision générale de son Plan Local d'Urbanisme**, approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2006. Pour rappel, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, **traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.**

Une refonte de ce document apparaît aujourd'hui indispensable afin d'améliorer la **prise en compte des enjeux associés notamment à la prévention des risques naturels, à la préservation de la biodiversité ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique.**

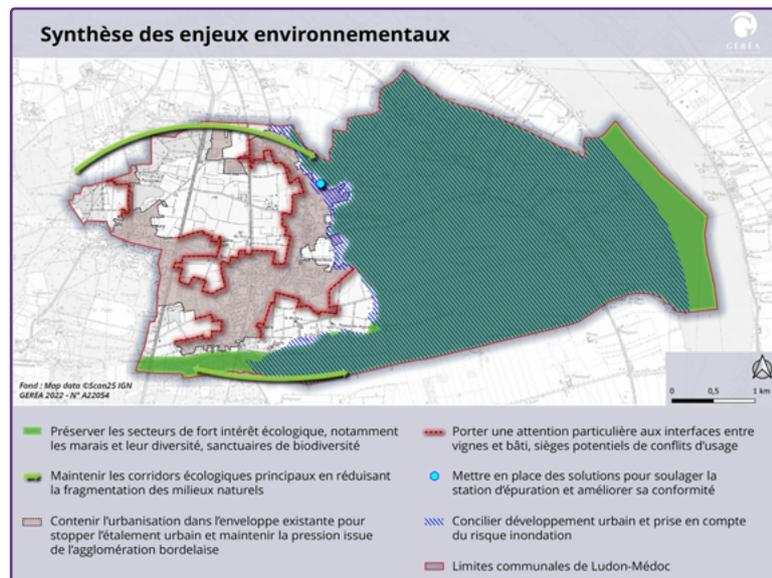
Après une phase de lancement, dont les enseignements ont été partagés à l'occasion d'une réunion publique le 23 septembre 2022, la phase de diagnostic a été engagée afin de saisir les évolutions du territoire opérées au cours de la dernière décennie.

L'analyse a porté sur **les tendances démographiques et sociologiques**, mais également sur **les formes urbaines et les paysages**, dans la mesure où l'essor démographique induit par le desserrement de l'agglomération bordelaise a impliqué non seulement l'aménagement de nouveaux espaces mais également l'apparition de nouvelles typologies d'habitat.



L'**activité économique** locale a également été examinée, avec notamment une réunion de travail organisée spécifiquement en direction des agriculteurs et viticulteurs, le 2 décembre 2022. Des **ateliers thématiques en présence de représentants des associations et des acteurs économiques locaux** seront organisés à la rentrée 2023, afin de compléter le panorama.

En parallèle, un **état initial de l'environnement a été dressé** afin de rappeler toute la richesse et la sensibilité des ressources et des milieux naturels recensés sur la commune, située au carrefour de plusieurs influences morphologiques et paysagères, avec le massif forestier à l'Ouest, la Garonne et son bocage à l'Est et le vignoble en son centre.



Les élus ont engagé au cours des dernières semaines les réflexions nécessaires à la **définition des capacités d'accueil et des besoins qui seront ceux de la population** durant la décennie à venir. Ceci se fera en cohérence avec les orientations en matière d'aménagement du territoire formulées à l'échelle de la Communauté de Communes Médoc Estuaire et de l'Aire Métropolitaine Bordelaise.

Le résultat de ces réflexions fera l'objet d'une présentation en réunion publique au cours du dernier trimestre de 2023. Les premiers documents relatifs à la révision du PLU seront alors mis à disposition en mairie et sur le site internet de la commune, dans le cadre de la concertation menée tout au long de la procédure.

Plus d'infos 

LE BUDGET 2023

Le 27 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le **budget de la commune pour 2023**. Ce budget est le reflet du Rapport d'Orientation Budgétaire établi à la précédente séance qui s'est tenue début mars.

Pour la construction de notre budget, il faut comprendre qu'il existe des éléments relativement incontournables (énergie, dotations, masse salariale et charges sociales, ...) et des éléments plus variables d'une année à l'autre (nature et volume des investissements, nécessités ponctuelles, ...).

Nous répartissons les éléments variables entre les souhaits formulés par les différentes commissions municipales, tout en gardant un cap pluriannuel pour maintenir la cohérence et l'utilité de nos actions.

Notre objectif reste d'accompagner, et d'anticiper dans la mesure de nos moyens, le développement régulier de notre commune en conservant le bien-être de nos concitoyens. Dans cette optique, en plus de l'entretien de l'existant et sans céder au plus facile, nous réalisons des études et des travaux de voirie pour obtenir le meilleur service pour les nouveaux usagers, limiter les incivilités et les risques associés sans trop pénaliser les usagers respectueux qui restent la majorité.

La construction de la maison culturelle est programmée. Celle-ci devrait permettre aux associations culturelles et à notre école de musique qui animent notre commune de pouvoir travailler dans des conditions encore meilleures. Elle sera financée en grande partie par la vente de l'ancienne RPA.

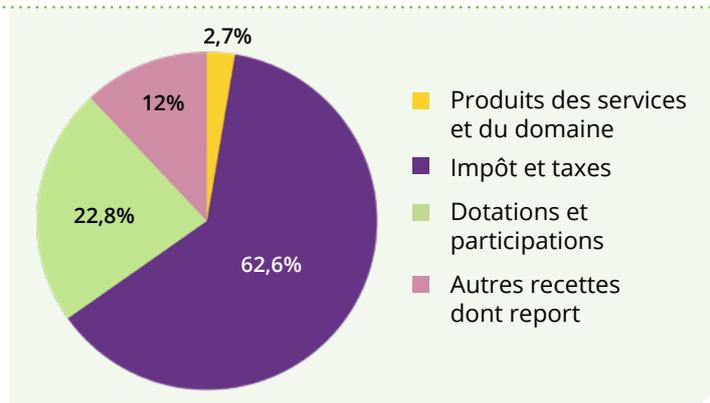
Des études sont menées en parallèle pour nous permettre d'établir la meilleure formule d'aménagement de la gravière de Paloumey. Cette démarche marque notre résolution à faire de cet espace remarquable un lieu de vie pour tous les Ludonnais.

Pour financer ces projets structurants, nous avons fait le choix de la cession d'actifs non stratégiques complété par un financement bancaire dont le montant reste maîtrisé, comme nous l'avons présenté depuis plusieurs années maintenant.

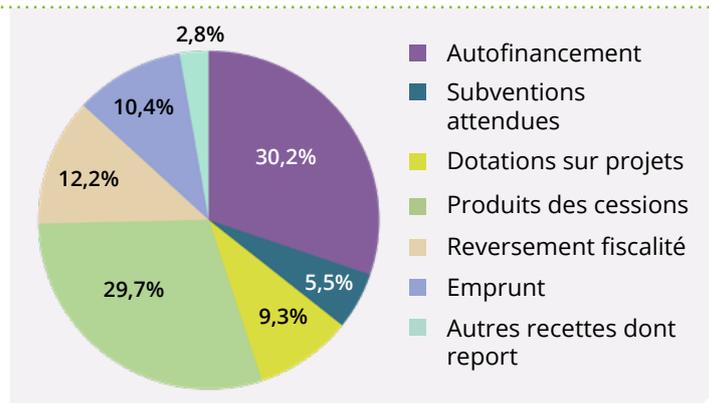
Pour terminer, nous poursuivons notre politique de modération fiscale en ne modifiant pas le taux communal de taxe foncière.

FONCTIONNEMENT

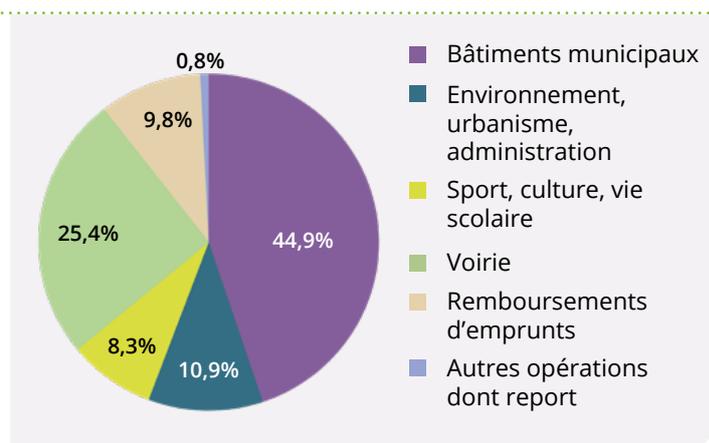
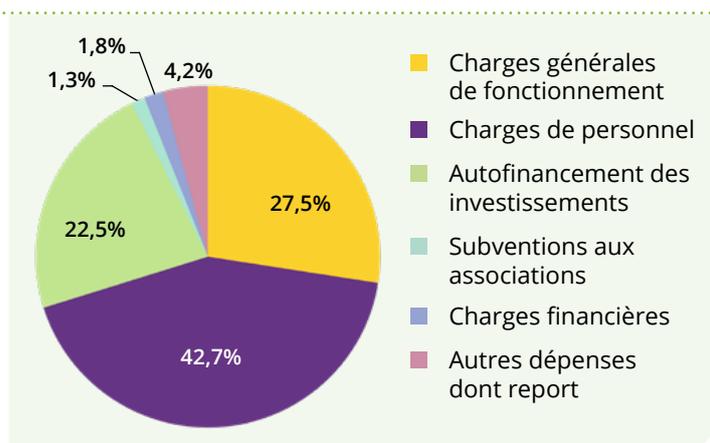
RECETTES



INVESTISSEMENT



DÉPENSES



LE *mini*-GUIDE *du citoyen ludonnais*

Pour faire de Ludon-Médoc une commune où il fait bon vivre ensemble, des gestes simples et le respect de quelques règles de bon sens vous sont rappelés.



BRUITS DE VOISINAGE

L'utilisation d'appareils causant une gêne sonore pour le voisinage (tondeuses, perceuses, raboteuses...) doit être limitée aux jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Ces travaux domestiques sont autorisés le dimanche et les jours fériés, uniquement entre 10h et 12h. Ces horaires sont adaptés pour les exploitants agricoles et les activités professionnelles.



ACCESSIBILITÉ DES TROTTOIRS

Les locataires et propriétaires sont tenus de maintenir propre la partie de trottoir attenante à leurs habitations, notamment les caniveaux pour garantir un bon écoulement des eaux pluviales. Les haies doivent être entretenues en limite de propriété pour éviter qu'elles ne dépassent sur les trottoirs ou chez les voisins.

Nous rappelons également que le **stationnement sur les trottoirs est strictement interdit** sous peine d'être verbalisé.

À VOS AGENDAS !

AOÛT

Samedi 26 août

Course
La Ludonnaise
& Marché des
Producteurs de Pays



SEPTEMBRE

Samedi 2 septembre

Forum des associations
& Accueil des nouveaux
Ludonnais



*Week-end des
9 et 10 septembre*

Fête des Vendanges

Dimanche 24 septembre

Nettoyons la Nature



Mercredi 27 septembre

Conseil Municipal

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ LUDONNAISE

sur ludonmedoc.fr



Votre ville s'est dotée d'un
nouveau compte Instagram !



#LUDONMÉDOC